



MISE À JOUR DE L'ÉTAT DU STOCK DE PÉTONCLES (*PLACOPECTEN MAGELLANICUS*) DES ZONES DE PRODUCTION DE PÉTONCLES 1 À 6 DE LA BAIE DE FUNDY

CONTEXTE

La Gestion des pêches de Pêches et Océans Canada (MPO) a demandé l'évaluation du stock de [pétoncles géants \(*Placopecten magellanicus*\)](#) des zones de production de pétoncles (ZPP) 1 à 6 de la Baie de Fundy et de ses approches, par rapport à des points de référence conformes à l'approche de précaution du MPO, ainsi que la prestation d'un avis sur les prises fondé sur divers niveaux de prises possibles pour la saison de pêche 2025 à 2026. La présente réponse des Sciences découle de l'examen par les pairs régional le 21 novembre 2025 sur la Mise à jour sur l'état du stock de pétoncle de la baie de Fundy dans les zones de production de pétoncles 1A, 1B et 3-6.

AVIS SCIENTIFIQUE

État du stock

Zone de production de pétoncles 1A

- L'estimation de la biomasse de pétoncles de taille commerciale (ci-après appelée « biomasse commerciale ») pour 2025 est de 2 099 tonnes (t) de chair, et la probabilité que la biomasse soit supérieure au point de référence supérieur (PRS) et que la population se situe dans la zone saine est supérieure à 0,99.
- L'estimation de la biomasse des recrues pour 2025 est de 4 t, ce qui est inférieur à la médiane à long terme (1997 à 2024) de 52 t et se rapproche de la valeur la plus faible observée dans la série chronologique.
- Le taux d'exploitation proportionnel (réalisé) de l'année la plus récente (2024) est de 0,13, ce qui est inférieur au taux d'exploitation de référence (TER) de 0,15.

Zone de production de pétoncles 1B

- L'estimation de la biomasse commerciale pour 2025 est de 2 595 t de chair, et la probabilité que la biomasse soit supérieure au PRS et que la population se situe dans la zone saine est de 0,94.
- L'estimation de la biomasse des recrues pour 2025 est de 37 t, ce qui est inférieur à la médiane à long terme (1997 à 2024) de 149 t et correspond à la valeur la plus faible observée dans la série chronologique.
- Le taux d'exploitation proportionnel (réalisé) de l'année la plus récente (2024) est de 0,13, ce qui est inférieur au TER de 0,15.

Zone de production de pétoncles 3

- L'estimation de la biomasse commerciale pour 2025 est de 1 110 t de chair, et la probabilité que la biomasse soit supérieure au PRS et que la population se situe dans la zone saine est de 0,66.
- L'estimation de la biomasse des recrues pour 2025 est de 11 t, ce qui est inférieur à la médiane à long terme (1996 à 2024) de 51 t et se rapproche de la valeur la plus faible observée dans la série chronologique.
- Le taux d'exploitation proportionnel (réalisé) de l'année la plus récente (2024) est de 0,11, ce qui est inférieur au TER de 0,15.

Zones de production de pétoncles 4/5

- Depuis 2014, les ZPP 4 et 5 sont gérées comme une seule zone de quota. Lors de l'élaboration d'un avis sur les prises, la méthode d'évaluation est appliquée uniquement à la ZPP 4.
- L'estimation de la biomasse commerciale pour 2025 est de 1 028 t de chair, et la probabilité que la biomasse soit supérieure au PRS et que la population se situe dans la zone saine est de 0,97.
- L'estimation de la biomasse des recrues pour 2025 est de 3 t, ce qui est inférieur à la médiane à long terme (1983 à 2024) de 26 t et se rapproche de la valeur la plus faible observée dans la série chronologique.
- Le taux d'exploitation proportionnel (réalisé) de l'année la plus récente (2024) est de 0,13, ce qui est inférieur au TER de 0,15.

Zone de production de pétoncles 6

- L'estimation de la biomasse commerciale pour 2025 est de 769 t de chair, et la probabilité que la biomasse soit supérieure au PRS et que la population se situe dans la zone saine est de 0,97.
- L'estimation de la biomasse des recrues pour 2025 est de 2 t, ce qui est inférieur à la médiane à long terme (2006 à 2024) de 35 t et se rapproche de la valeur la plus faible observée dans la série chronologique.
- Le taux d'exploitation proportionnel (réalisé) de l'année la plus récente (2024) est de 0,19, ce qui est inférieur au TER de 0,18.

Tendances du stock**Zone de production de pétoncles 1A**

- La biomasse commerciale est supérieure au PRS depuis 2001. De 2024 à 2025, la biomasse a diminué, passant de 2 813 t à 2 099 t.
- La biomasse des recrues est faible et inférieure à la médiane à long terme (1997 à 2024) depuis 2016. La biomasse des recrues a légèrement augmenté de 2024 à 2025, passant de 3 t à 4 t, et se situe près de la valeur la plus faible observée dans la série chronologique.
- Le taux d'exploitation proportionnel (réalisé) est égal ou inférieur au TER (0,15) depuis 2019. Entre 2024 et 2025, le taux d'exploitation proportionnel réalisé était de 0,13.

- Le taux de mortalité naturelle proportionnel est supérieur à la médiane à long terme (1997 à 2024) depuis 2020. De 2024 à 2025, la mortalité naturelle a augmenté, passant de 0,18 à 0,22.

Zone de production de pétoncles 1B

- La biomasse commerciale est supérieure au PRS depuis 1999. De 2024 à 2025, la biomasse a diminué, passant de 3 377 t à 2 595 t.
- Tout au long de la série chronologique, la biomasse des recrues était faible et a fluctué, atteignant des valeurs supérieures et inférieures à la médiane à long terme (1997 à 2024). La biomasse des recrues a diminué de 2024 à 2025, passant de 45 t à 37 t, ce qui correspond à la valeur la plus faible observée dans la série chronologique.
- Tout au long de la série chronologique, le taux d'exploitation proportionnel a fluctué, atteignant des valeurs supérieures et inférieures au TER (0,15). Entre 2024 et 2025, le taux d'exploitation proportionnel réalisé était de 0,13.
- Le taux de mortalité naturelle proportionnel est supérieur à la médiane à long terme (1997 à 2024) depuis 2012. La mortalité naturelle a augmenté de 2024 à 2025, passant de 0,18 à 0,29, ce qui correspond à la valeur la plus élevée observée dans la série chronologique.

Zone de production de pétoncles 3

- La biomasse commerciale est supérieure au PRS depuis 2011. De 2024 à 2025, la biomasse a diminué, passant de 1 654 t à 1 110 t.
- La biomasse des recrues est faible et inférieure à la médiane à long terme (1996 à 2024) depuis 2016. La biomasse des recrues a légèrement augmenté de 2024 à 2025, passant de 10 t à 11 t, et se situe près de la valeur la plus faible observée dans la série chronologique.
- Le taux d'exploitation proportionnel (réalisé) est inférieur au TER (0,15) depuis 2000. Entre 2024 et 2025, le taux d'exploitation proportionnel réalisé était de 0,11.
- Le taux de mortalité naturelle proportionnel est supérieur à la médiane à long terme (1996 à 2024) depuis 2019. La mortalité naturelle a augmenté de 2024 à 2025, passant de 0,24 à 0,29, ce qui correspond à la valeur la plus élevée observée dans la série chronologique.

Zone de production de pétoncles 4/5

- La biomasse commerciale est supérieure au PRS depuis 2010. De 2024 à 2025, la biomasse a diminué, passant de 1 674 t à 1 028 t.
- La biomasse des recrues est faible et inférieure à la médiane à long terme (1983 à 2024) depuis 2016. La biomasse des recrues a augmenté de 2024 à 2025, passant de 1 t à 3 t, et se situe près de la valeur la plus faible observée dans la série chronologique.
- Le taux d'exploitation proportionnel (réalisé) est inférieur au TER (0,15) depuis 2006. Entre 2024 et 2025, le taux d'exploitation proportionnel réalisé était de 0,13.
- Le taux de mortalité naturelle proportionnel est supérieur à la médiane à long terme (1983 à 2024) depuis 2021. De 2024 à 2025, la mortalité naturelle a augmenté, passant de 0,18 à 0,21.

Zone de production de pétoncles 6

- La biomasse commerciale est supérieure au PRS depuis 2013. De 2024 à 2025, la biomasse a diminué, passant de 1 379 t à 769 t.

- La biomasse des recrues est faible et inférieure à la médiane à long terme (2006 à 2024) depuis 2017. De 2024 à 2025, la biomasse des recrues est restée stable à 2 t, et se situe près de la valeur la plus faible observée dans la série chronologique.
- Le taux d'exploitation proportionnel (réalisé) est supérieur au TER (0,18) depuis 2023. Entre 2024 et 2025, le taux d'exploitation proportionnel réalisé était de 0,19, ce qui est supérieur au TER.
- Le taux de mortalité naturelle proportionnel correspond à la médiane à long terme (2006 à 2025) depuis 2022. En 2025, la mortalité naturelle correspondait à la médiane à long terme de 0,11.

Considérations liées à l'écosystème et aux changements climatiques

- Les changements interannuels de l'état du pétoncle (poids de la chair en fonction de la hauteur de la coquille) dépendent probablement de la variabilité environnementale (Liu *et al.* 2021; Hebert *et al.* 2025).

Avis sur le stock

- Zone de production de pétoncles 1A – Selon les projections, les scénarios de prises évalués allant de 0 à 275 t pour la saison de pêche 2025 à 2026 devraient entraîner des déclin de la biomasse commerciale allant de 12 à 24 %, et la probabilité d'augmentation de la biomasse devrait varier de 0,32 à 0,16. Les scénarios de prises allant de 0 à 275 t correspondent aux probabilités de 0,96 à 0,90 que la biomasse commerciale demeure supérieure au PRS, ainsi qu'à une probabilité supérieure à 0,99 que la biomasse commerciale reste supérieure au PRL.
- Zone de production de pétoncles 1B – Selon les projections, les scénarios de prises évaluées allant de 0 à 350 t pour la saison de pêche 2025 à 2026 devraient entraîner des déclin de la biomasse commerciale allant de 10 à 22 %, et la probabilité d'augmentation de la biomasse devrait varier de 0,32 à 0,13. Les scénarios de prises allant de 0 à 350 t correspondent aux probabilités de 0,79 à 0,63 que la biomasse commerciale demeure supérieure au PRS, ainsi qu'aux probabilités allant de supérieure à 0,99 jusqu'à 0,99 que la biomasse commerciale reste supérieure au PRL.
- Zone de production de pétoncles 3 – Selon les projections, les scénarios de prises évalués allant de 0 à 140 t pour la saison de pêche 2025 à 2026 devraient entraîner des déclin de la biomasse commerciale allant de 17 à 27 %, et la probabilité d'augmentation de la biomasse devrait varier de 0,25 à 0,12. Les scénarios de prises allant de 0 à 140 t correspondent aux probabilités de 0,43 à 0,31 que la biomasse commerciale demeure supérieure au PRS, ainsi qu'aux probabilités de 0,88 à 0,78 que la biomasse commerciale reste supérieure au PRL.
- Zone de production de pétoncles 4/5 – Selon les projections, les scénarios de prises évaluées allant de 0 à 140 t pour la saison de pêche 2025 à 2026 devraient entraîner des déclin de la biomasse commerciale allant de 10 à 22 %, et la probabilité d'augmentation de la biomasse devrait varier de 0,38 à 0,23. Les scénarios de prises allant de 0 à 140 t correspondent aux probabilités de 0,72 à 0,58 que la biomasse commerciale demeure supérieure au PRS, ainsi qu'aux probabilités de 0,93 à 0,86 que la biomasse commerciale reste supérieure au PRL.

- Zone de production de pétoncles 6 – Selon les projections, les scénarios de prises évalués allant de 0 à 245 t pour la saison de pêche 2025 à 2026 devraient entraîner des déclin de la biomasse commerciale allant de 4 à 21 %, et la probabilité d'augmentation de la biomasse devrait varier de 0,45 à 0,21. Les scénarios de prises allant de 0 à 245 t correspondent aux probabilités de 0,87 à 0,72 que la biomasse commerciale demeure supérieure au PRS, ainsi qu'aux probabilités allant de supérieure à 0,99 jusqu'à 0,98 que la biomasse commerciale reste supérieure au PRL.

BASE DE L'ÉVALUATION

Détails de l'évaluation

Année d'approbation de l'approche d'évaluation

2015 (Nasmith *et al.* 2016)

Type d'évaluation

Mise à jour de l'année intermédiaire

Date de l'évaluation la plus récente

1. Dernière évaluation complète : 2015 (MPO 2016)
2. Dernière mise à jour de l'année intermédiaire : 2024 (MPO 2025)

Approche d'évaluation du stock

1. Catégorie générale : Modèle d'évaluation d'un stock unique
2. Catégorie précise : Modèle de différence des décalages, dynamique de la biomasse, modèle d'espace-état

La dynamique des populations de pétoncles de taille commerciale et de recrues pour les ZPP 1A, 1B, 3, 4/5 et 6 a été modélisée à l'aide d'un modèle bayésien d'espace d'états auquel les modifications figurant dans les documents de Smith *et al.* (2012), de Smith et Hubley (2014) et de Nasmith *et al.* (2016) ont été apportées. Dans toutes les ZPP, les prises de pétoncle utilisées dans les évaluations comprennent les débarquements commerciaux des trois flottes de pêche côtière du pétoncle (y compris la pêche commerciale communautaire) et les prises des pêches à des fins alimentaires, sociales et rituelles (ASR) effectuées à l'aide de dragues à pétoncles. Les prises débarquées dans le cadre des pêches récréatives et des pêches à des fins ASR pratiquées à l'aide d'épuisettes ou de pinces, en plongée, ou à la main n'ont pas été prises en compte dans la présente évaluation.

Hypothèse relative à la structure du stock

La ZPP 2 n'a pas été prise en compte dans l'évaluation parce qu'elle est considérée comme un habitat marginal du pétoncle et qu'elle ne fait pas l'objet de suivis réguliers. La dernière évaluation de cette zone a été en 2006 (DFO 2007).

Points de référence

Des points de référence ont été élaborés pour les ZPP 1A, 1B, 3, 4/5 et 6 (tableau 1). Depuis 2014, les ZPP 4 et 5 sont gérées comme une seule zone de quota.

Tableau 1. Points de référence pour des zones de production de pétoncles (ZPP) de la Baie de Fundy. Les points de référence comprennent le point de référence limite (PRL), le point de référence supérieur (PRS) et le taux d'exploitation de référence (TER).

ZPP	PRL	PRS	TER
ZPP 1A	480 t	1 000 t	0,15
ZPP 1B	880 t	1 800 t	0,15
ZPP 3	600 t	1 000 t	0,15
ZPP 4/5	530 t	750 t	0,15
ZPP 6	236 t	471 t	0,18

Données

Les sources de données suivantes sont intégrées au modèle d'évaluation du stock utilisé pour les ZPP 1A, 1B, 3, 4/5 et 6 :

- les données sur les prises de la pêche commerciale (ZPP 1A : 1998 à 2025; ZPP 1B : 1998 à 2025; ZPP 3 : 1997 à 2025; ZPP 4/5 : 1984 à 2025; ZPP 6 : 2007 à 2025) des trois flottes de pêche côtière du pétoncle (y compris la pêche commerciale communautaire);
- les données sur les prises des pêches à des fins ASR effectuées à l'aide de dragues à pétoncles (2023 à 2025);
- les données issues du relevé côtier ciblant le pétoncle, sauf celles de 2020 (ZPP 1A : 1997 à 2025; ZPP 1B : 1997 à 2025; ZPP 3 : 1996 à 2025; ZPP 4/5 : 1983 à 2025; ZPP 6 : 2006 à 2025).

Aucun relevé n'a été réalisé en 2020. Les indices utilisés comme données d'entrée pour 2020 dans le modèle ont été calculés à partir des valeurs de 2019 et de 2021. Cette approche est conforme aux méthodes utilisées lors des années précédentes pour traiter les renseignements manquants (p. ex. Nasmith *et al.* 2016). Une description détaillée du plan du relevé et des limites des strates est présentée dans Nasmith *et al.* (2016).

ÉVALUATION

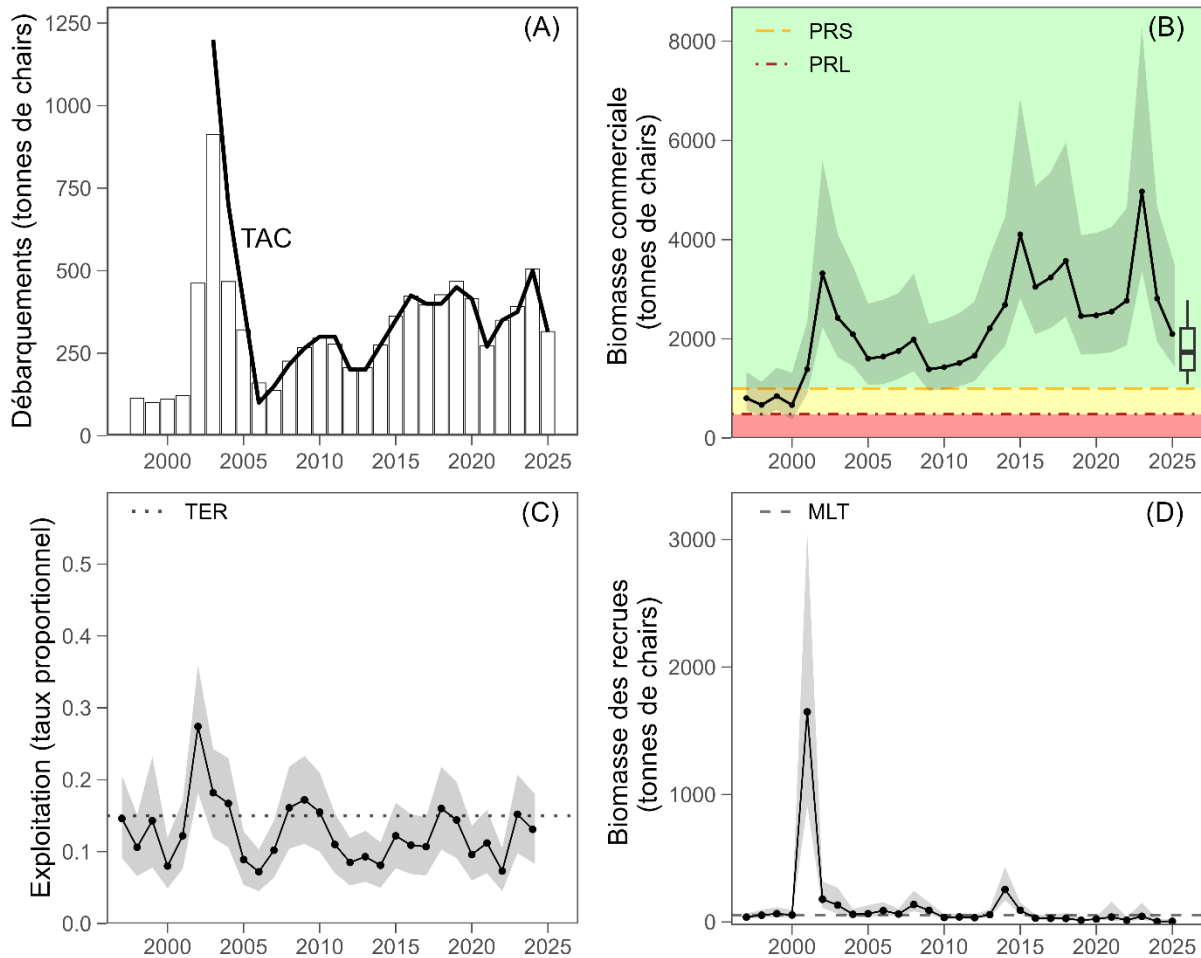


Figure 1. (A) Débarquements annuels de chair de pétoncle (tonnes [t]) dans la zone de production de pétoncles (ZPP) 1A entre 1998 et 2025. La ligne pleine noire représente le total autorisé des captures (TAC). (B) Estimations médianes de la biomasse des pétoncles de taille commerciale dans la ZPP 1A, en poids de chair (tonnes), selon le modèle d'évaluation ajusté aux données de relevé et de la pêche commerciale. La zone ombragée grise représente les limites supérieure et inférieure de l'intervalle de crédibilité à 95 %. La biomasse des pétoncles de taille commerciale prévue pour 2026, selon le TAC provisoire pour 2025 à 2026 (150 t), est présentée sous la forme d'un diagramme de quartiles représentant la médiane, l'intervalle de crédibilité à 50 % (boîte) et l'intervalle de crédibilité à 80 % (moustaches). La zone verte représente la zone saine (d'après un point de référence supérieur [PRS] de 1 000 t), la zone jaune correspond à la zone de prudence et la zone rouge représente la zone critique (d'après un point de référence limite [PRL] de 480 t; Nasmith et al. [2014]). (C) Estimations médianes du taux d'exploitation proportionnel (ligne pleine noire) par rapport au taux d'exploitation de référence (TER) de 0,15 (ligne pointillée grise). La zone ombragée grise représente les limites supérieure et inférieure de l'intervalle de crédibilité à 95 %. (D) Estimations médianes de la biomasse (tonnes) des pétoncles de taille de recrues (ligne pleine noire) par rapport à la médiane à long terme (MLT; 1997 à 2024) de la biomasse des recrues (ligne tiretée grise). La zone ombragée représente les limites supérieure et inférieure de l'intervalle de crédibilité à 95 %.

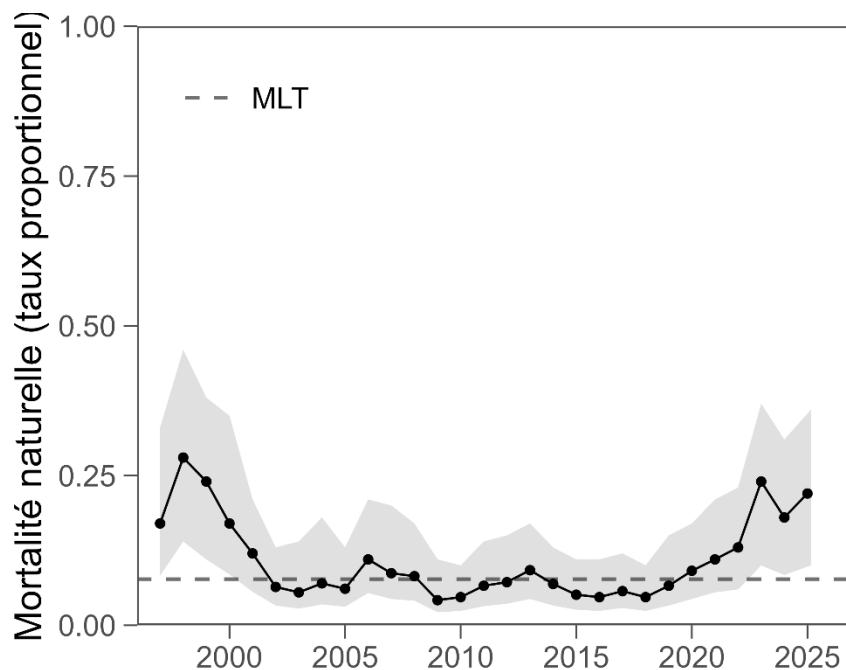


Figure 2. Estimations médianes du taux de mortalité naturelle proportionnel (ligne pleine noire) des pétoncles de la zone de production de pétoncles (ZPP) 1A, par rapport à la médiane à long terme respective (MLT; 1997 à 2024) des taux de mortalité naturelle (ligne tiretée grise). La zone ombragée grise représente les limites supérieure et inférieure de l'intervalle de crédibilité à 95 %.

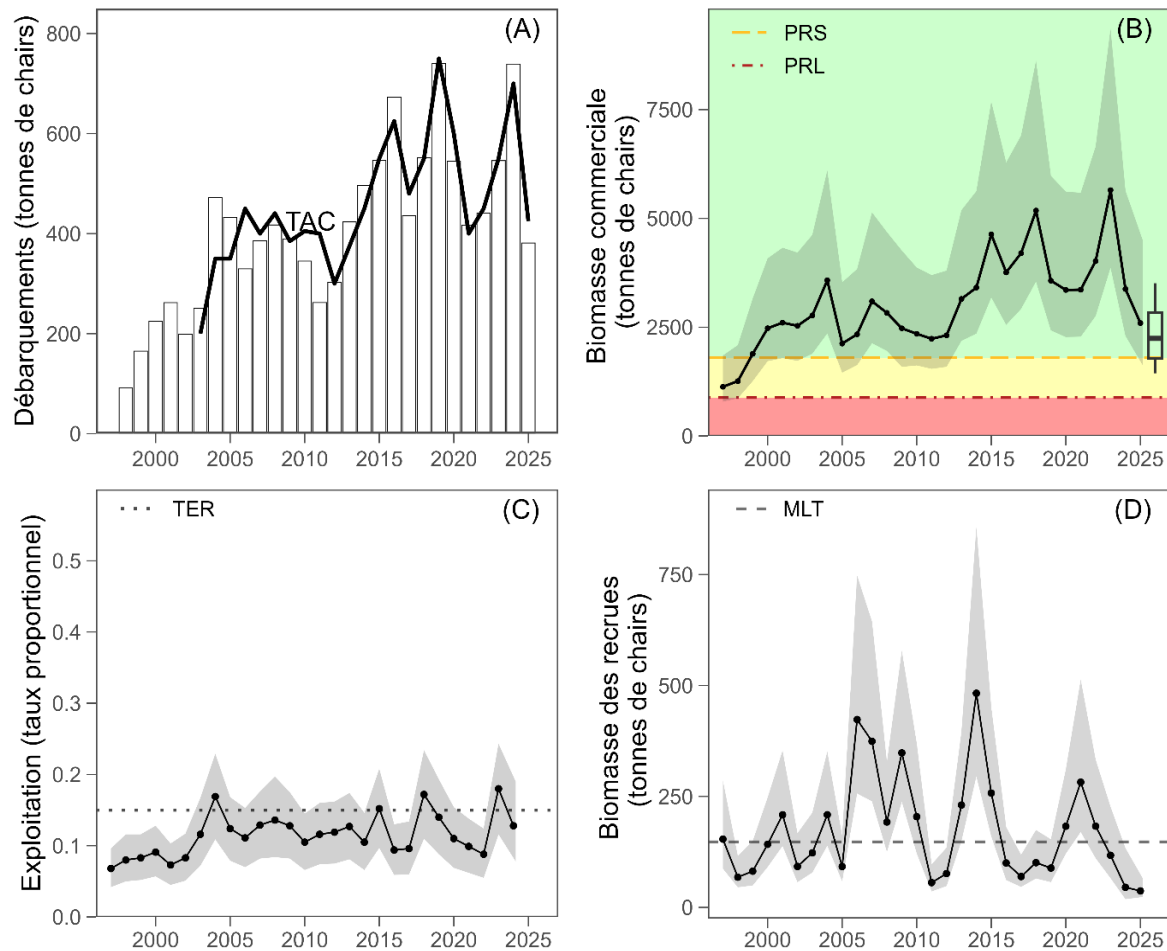


Figure 3. (A) Débarquements annuels de chair de pétoncle (tonnes [t]) dans la zone de production de pétoncles (ZPP) 1B entre 1998 et 2025. La ligne pleine noire représente le total autorisé des captures (TAC). (B) Estimations médianes de la biomasse des pétoncles de taille commerciale dans la ZPP 1B, en poids de chair (tonnes), selon le modèle d'évaluation ajusté aux données de relevé et de la pêche commerciale. La zone ombragée grise représente les limites supérieure et inférieure de l'intervalle de crédibilité à 95 %. La biomasse des pétoncles de taille commerciale prévue pour 2026, selon le TAC provisoire pour 2025 à 2026 (125 t), est présentée sous la forme d'un diagramme de quartiles représentant la médiane, l'intervalle de crédibilité à 50 % (boîte) et l'intervalle de crédibilité à 80 % (moustaches). La zone verte représente la zone saine (d'après un point de référence supérieur [PRS] de 1 800 t), la zone jaune correspond à la zone de prudence et la zone rouge représente la zone critique (d'après un point de référence limite [PRL] de 880 t; Nasmith et al. [2014]). (C) Estimations médianes du taux d'exploitation proportionnel (ligne pleine noire) par rapport au taux d'exploitation de référence (TER) de 0,15 (ligne pointillée grise). La zone ombragée grise représente les limites supérieure et inférieure de l'intervalle de crédibilité à 95 %. (D) Estimations médianes de la biomasse (tonnes) des pétoncles de taille de recrues (ligne pleine noire) par rapport à la médiane à long terme (MLT; 1997 à 2024) de la biomasse des recrues (ligne tiretée grise). La zone ombragée représente les limites supérieure et inférieure de l'intervalle de crédibilité à 95 %.

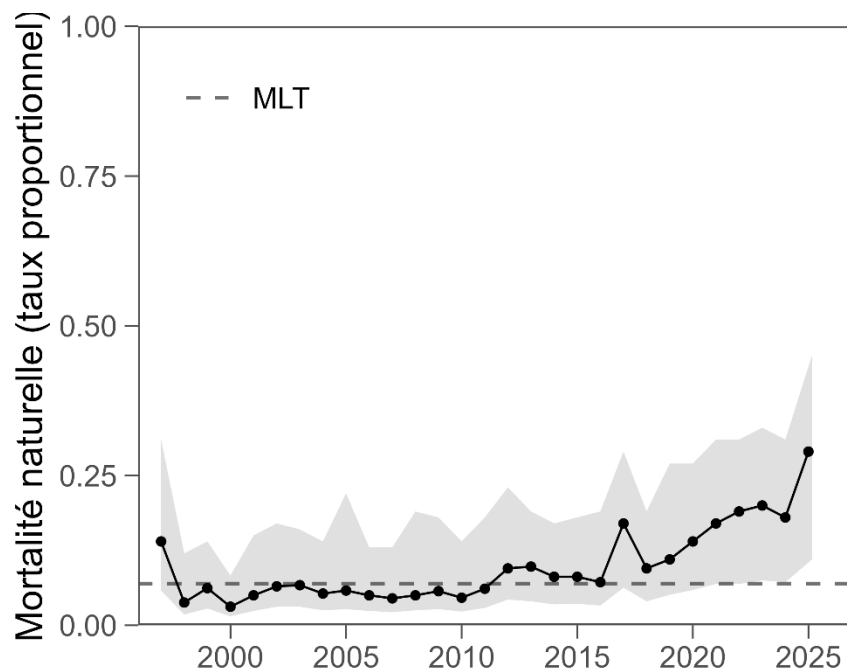


Figure 4. Estimations médianes du taux de mortalité naturelle proportionnel (ligne pleine noire) des pétoncles de la zone de production de pétoncles (ZPP) 1B, par rapport à la médiane à long terme respective (MLT; 1997 à 2024) des taux de mortalité naturelle (ligne tiretée grise). La zone ombragée grise représente les limites supérieure et inférieure de l'intervalle de crédibilité à 95 %.

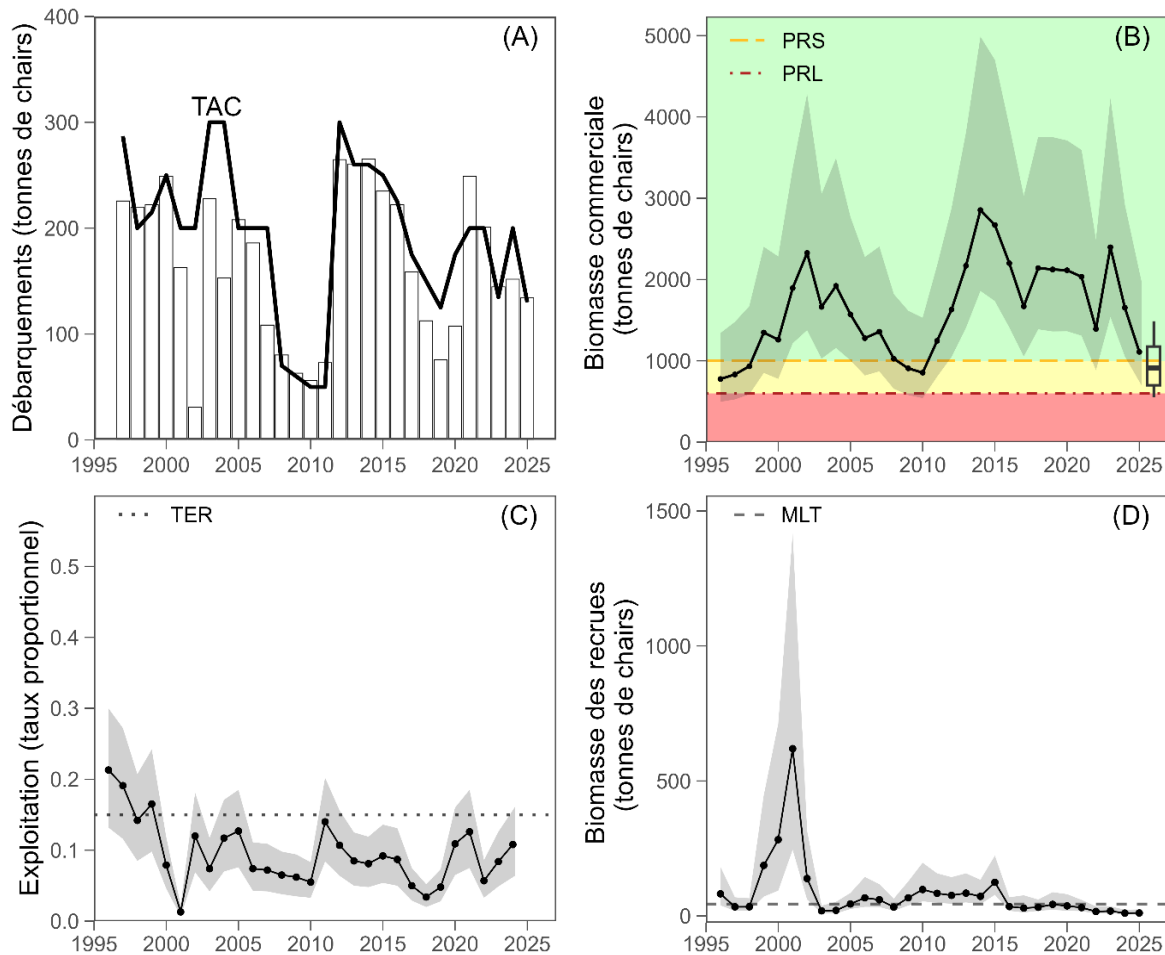


Figure 5. (A) Débarquements annuels de chair de pétoncle (tonnes [t]) dans la zone de production de pétoncles (ZPP) 3 entre 1997 et 2025. La ligne pleine noire représente le total autorisé des captures (TAC). (B) Estimations médianes de la biomasse des pétoncles de taille commerciale dans la ZPP 3, en poids de chair (tonnes), selon le modèle d'évaluation ajusté aux données de relevé et de la pêche commerciale. La zone ombragée grise représente les limites supérieure et inférieure de l'intervalle de crédibilité à 95 %. La biomasse des pétoncles de taille commerciale prévue pour 2026, selon le TAC provisoire pour 2025 à 2026 (30 t), est présentée sous la forme d'un diagramme de quartiles représentant la médiane, l'intervalle de crédibilité à 50 % (boîte) et l'intervalle de crédibilité à 80 % (moustaches). La zone verte représente la zone saine (d'après un point de référence supérieur [PRS] de 1 000 t), la zone jaune correspond à la zone de prudence et la zone rouge représente la zone critique (d'après un point de référence limite [PRL] de 600 t; Nasmith et al. [2014]). (C) Estimations médianes du taux d'exploitation proportionnel (ligne pleine noire) par rapport au taux d'exploitation de référence (TER) de 0,15 (ligne pointillée grise). La zone ombragée grise représente les limites supérieure et inférieure de l'intervalle de crédibilité à 95 %. (D) Estimations médianes de la biomasse (tonnes) des pétoncles de taille de recrues (ligne pleine noire) par rapport à la médiane à long terme (MLT; 1996 à 2024) de la biomasse des recrues (ligne tiretée grise). La zone ombragée représente les limites supérieure et inférieure de l'intervalle de crédibilité à 95 %.

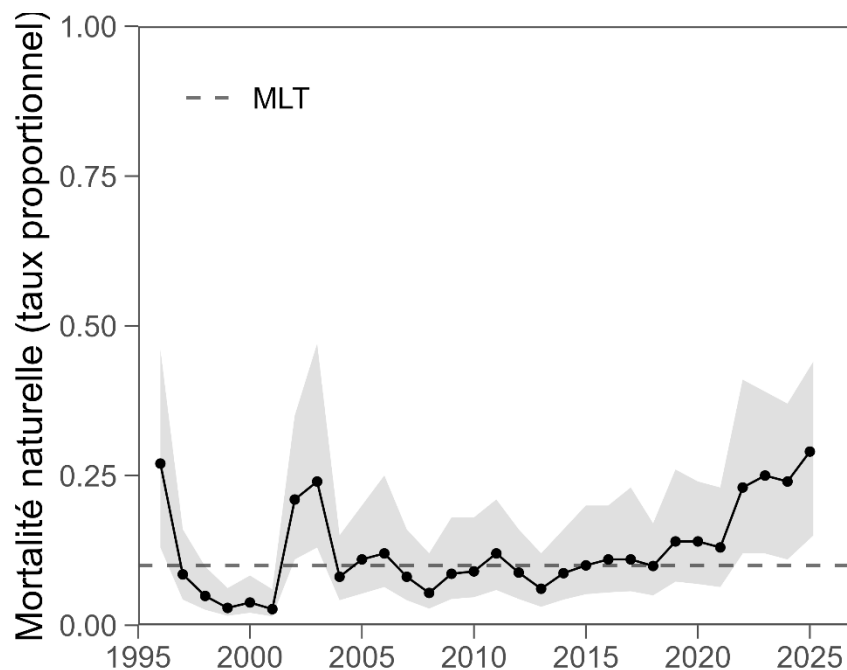


Figure 6. Estimations médianes du taux de mortalité naturelle proportionnel (ligne pleine noire) des pétoncles de la zone de production de pétoncles (ZPP) 3, par rapport à la médiane à long terme respective (MLT; 1996 à 2024) des taux de mortalité naturelle (ligne tiretée grise). La zone ombragée grise représente les limites supérieure et inférieure de l'intervalle de crédibilité à 95 %.

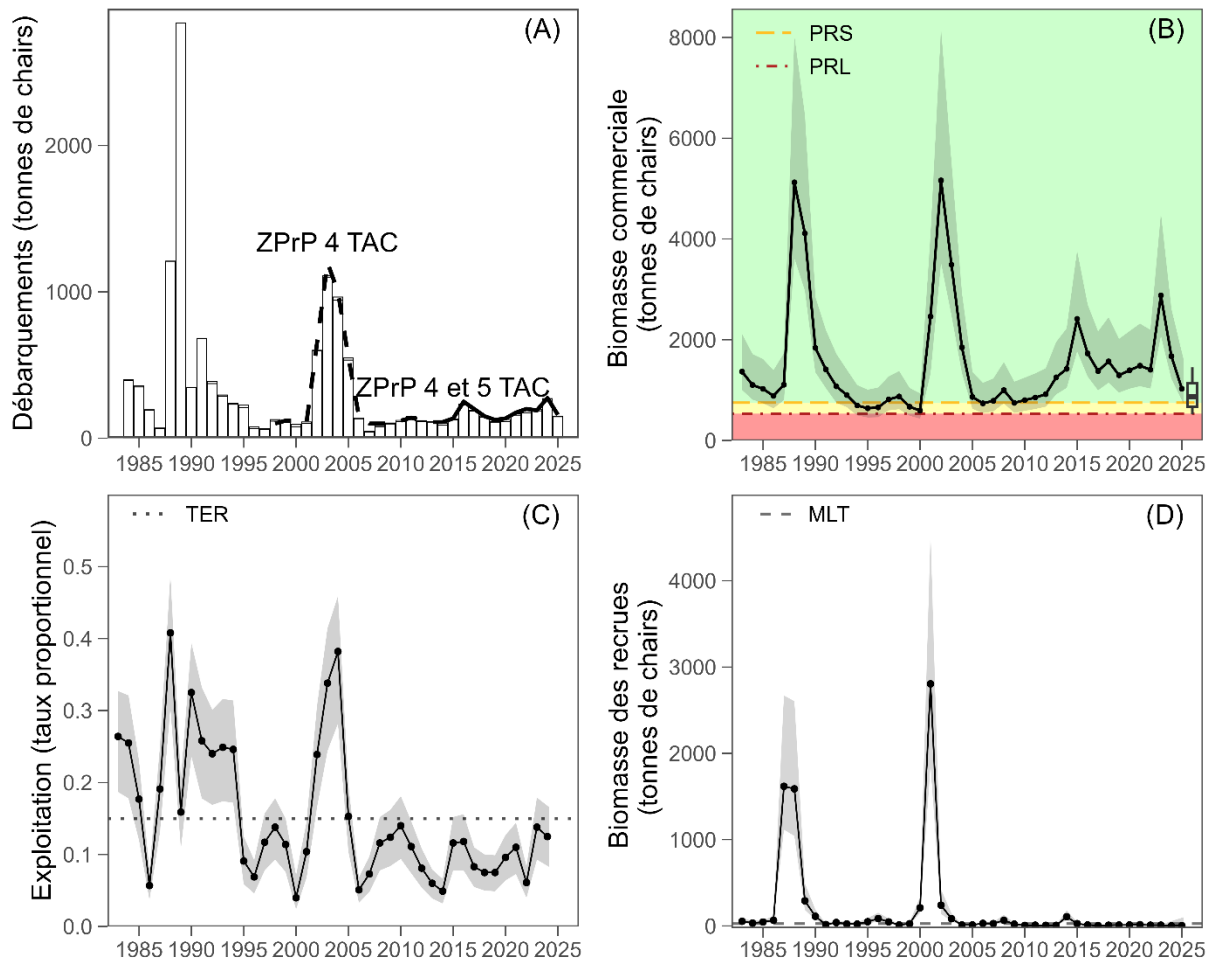


Figure 7. (A) Débarquements annuels de chair de pétoncle (tonnes [t]) dans la zone de production de pétoncles (ZPP) 4 entre 1984 et 2025. Les lignes noires tiretées et pleines représentent le total autorisé des captures (TAC) pour la ZPP 4 jusqu'en 2013, puis pour les ZPP 4 et 5 combinées depuis 2014, respectivement. (B) Estimations médianes de la biomasse des pétoncles de taille commerciale dans la ZPP 4, en poids de chair (tonnes), selon le modèle d'évaluation ajusté aux données de relevé et de la pêche commerciale. La zone ombragée grise représente les limites supérieure et inférieure de l'intervalle de crédibilité à 95 %. La biomasse des pétoncles de taille commerciale prévue pour 2026, selon le TAC provisoire pour 2025 à 2026 (80 t), est présentée sous la forme d'un diagramme de quartiles représentant la médiane, l'intervalle de crédibilité à 50 % (boîte) et l'intervalle de crédibilité à 80 % (moustaches). La zone verte représente la zone saine (d'après un point de référence supérieur [PRS] de 750 t), la zone jaune correspond à la zone de prudence et la zone rouge représente la zone critique (d'après un point de référence limite [PRL] de 530 t; Nasmith et al. [2014]). (C) Estimations médianes du taux d'exploitation proportionnel (ligne pleine noire) par rapport au taux d'exploitation de référence (TER) de 0,15 (ligne pointillée grise). La zone ombragée grise représente les limites supérieure et inférieure de l'intervalle de crédibilité à 95 %. (D) Estimations médianes de la biomasse (tonnes) des pétoncles de taille de recrues (ligne pleine noire) par rapport à la médiane à long terme (MLT; 1983 à 2024) de la biomasse des recrues (ligne tiretée grise). La zone ombragée représente les limites supérieure et inférieure de l'intervalle de crédibilité à 95 %.

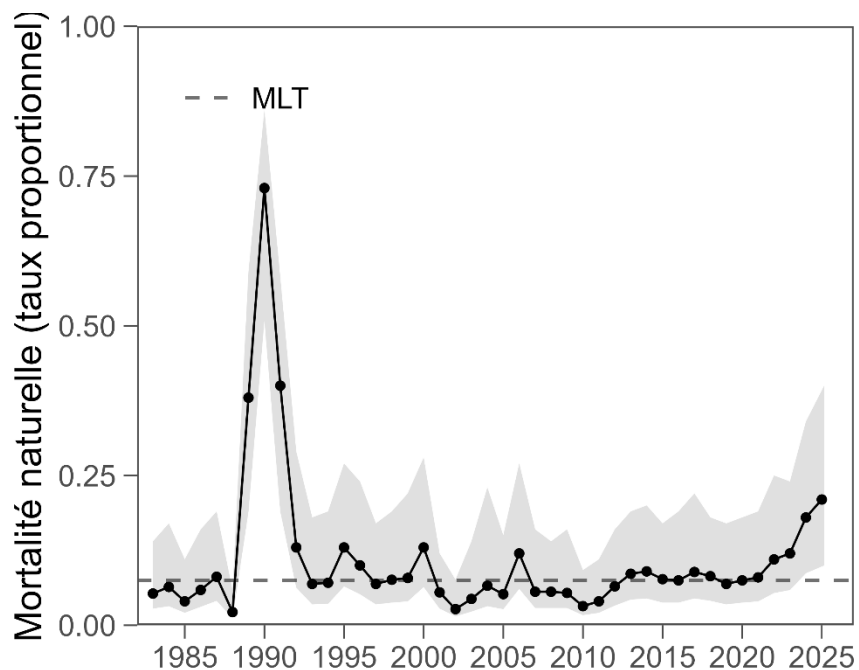


Figure 8. Estimations médianes du taux de mortalité naturelle proportionnel (ligne pleine noire) des pétoncles de la zone de production de pétoncles (ZPP) 4, par rapport à la médiane à long terme respective (MLT; 1983 à 2024) des taux de mortalité naturelle (ligne tiretée grise). La zone ombragée grise représente les limites supérieure et inférieure de l'intervalle de crédibilité à 95 %.

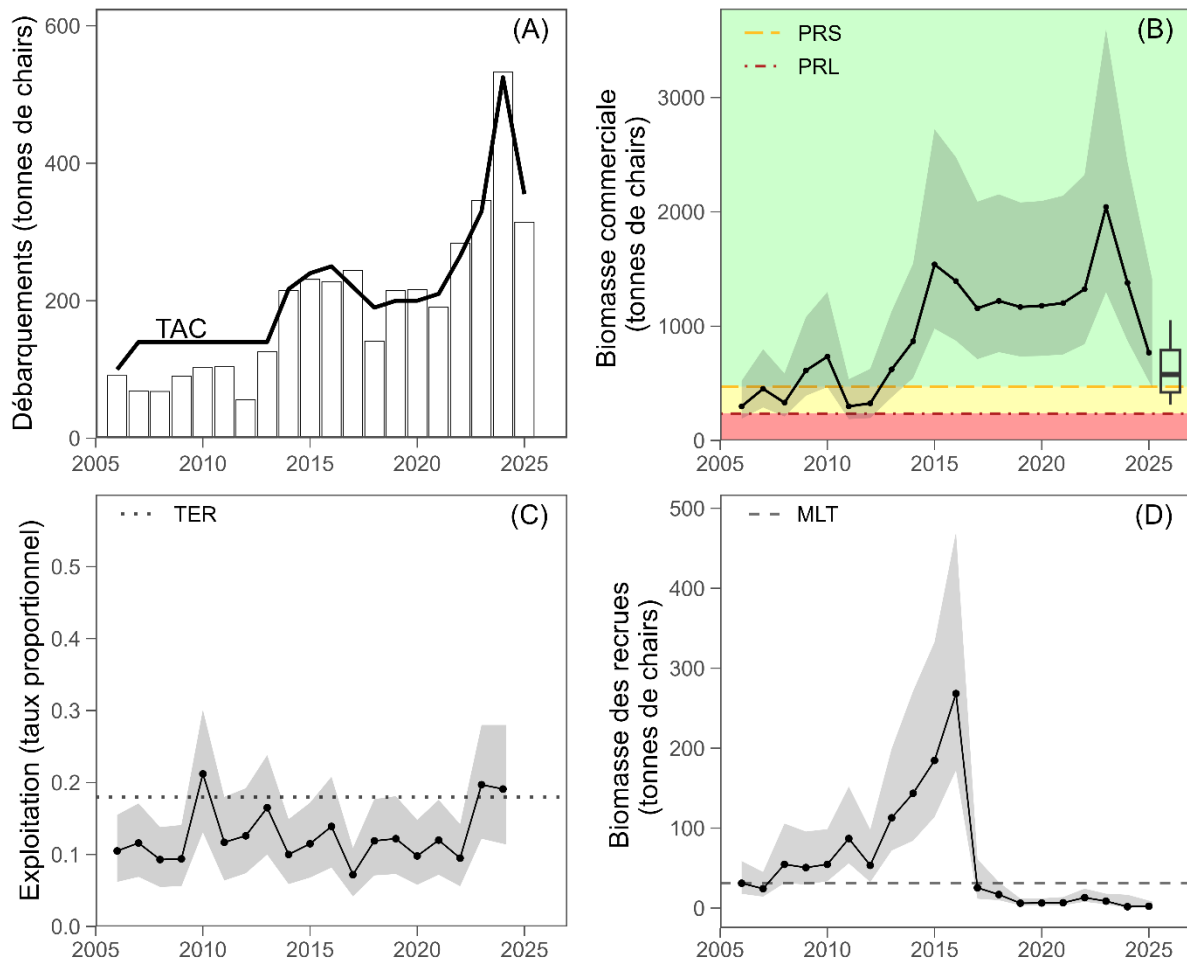


Figure 9. (A) Débarquements annuels de chair de pétoncle (tonnes [t]) dans la zone de pêche du pétoncle (ZPP) 6 entre 2007 et 2025. La ligne pleine noire représente le total autorisé des captures (TAC). (B) Estimations médianes de la biomasse des pétoncles de taille commerciale (ligne pleine) dans la zone modélisée de la ZPP 6, en poids de chair (tonnes), selon le modèle d'évaluation ajusté aux données de relevé et de la pêche commerciale. La zone ombragée grise représente les limites supérieure et inférieure de l'intervalle de crédibilité à 95 %. La biomasse des pétoncles de taille commerciale prévue pour 2026, en présumant des prises de 173 t dans la zone modélisée en 2026, est présentée sous la forme d'un diagramme de quartiles représentant la médiane, les intervalles de crédibilité à 50 % (boîte) et les intervalles de crédibilité à 80 % (moustaches). La zone verte représente la zone saine (d'après un point de référence supérieur [PRS] de 471 t), la zone jaune correspond à la zone de prudence et la zone rouge représente la zone critique (d'après un point de référence limite [PRL] de 236 t). (C) Estimations médianes du taux d'exploitation proportionnel (ligne pleine noire) par rapport au taux d'exploitation de référence (TER) de 0,18 (ligne pointillée grise). La zone ombragée grise représente les limites supérieure et inférieure de l'intervalle de crédibilité à 95 %. (D) Estimations médianes de la biomasse (tonnes) des pétoncles de taille de recrues (ligne pleine noire) par rapport à la médiane à long terme (MLT; 2006 à 2024) de la biomasse des recrues (ligne tiretée grise). La zone ombragée représente les limites supérieure et inférieure de l'intervalle de crédibilité à 95 %.

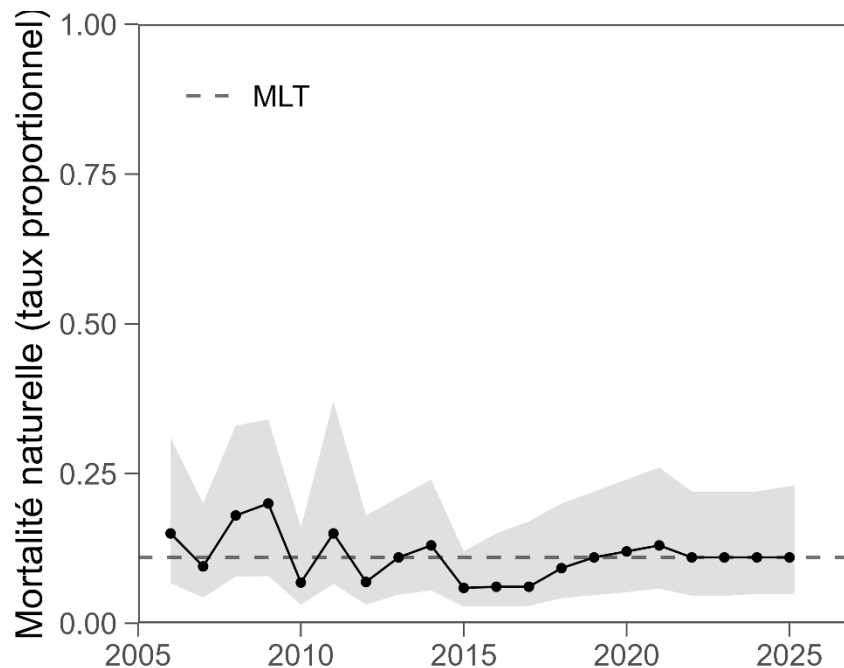


Figure 10. Estimations médianes du taux de mortalité naturelle proportionnel (ligne pleine noire) des pétoncles de la zone de production de pétoncles (ZPP) 6, par rapport à la médiane à long terme respective (MLT; 2006 à 2024) des taux de mortalité naturelle (ligne tiretée grise). La zone ombragée grise représente les limites supérieure et inférieure de l'intervalle de crédibilité à 95 %.

État du stock et tendances

Biomasse commerciale

- Zone de production de pétoncles 1A – La biomasse commerciale estimée a été variable, mais est supérieure au PRS depuis 2001. La biomasse a diminué de 2024 à 2025, passant de 2 813 t à 2 099 t (figure 1B). La probabilité que la biomasse soit actuellement plus élevée que le PRS et que la population se situe dans la zone saine est supérieure à 0,99. La probabilité que la biomasse soit actuellement plus élevée que le PRL est supérieure à 0,99.
- Zone de production de pétoncles 1B – La biomasse commerciale estimée a été variable, mais est supérieure au PRS depuis 1999. La biomasse a diminué de 2024 à 2025, passant de 3 377 t à 2 595 t (figure 3B). La probabilité que la biomasse soit actuellement plus élevée que le PRS et que la population se situe dans la zone saine est de 0,94. La probabilité que la biomasse soit actuellement plus élevée que le PRL est supérieure à 0,99.
- Zone de production de pétoncles 3 – La biomasse commerciale estimée a été variable, mais est supérieure au PRS depuis 2011. La biomasse a diminué de 2024 à 2025, passant de 1 654 t à 1 110 t (figure 5B). La probabilité que la biomasse soit actuellement plus élevée que le PRS et que la population se situe dans la zone saine est de 0,66. La probabilité que la biomasse soit actuellement plus élevée que le PRL est supérieure à 0,99.
- Zone de production de pétoncles 4/5 – La biomasse commerciale estimée a été variable, mais est supérieure au PRS depuis 2010. La biomasse a diminué de 2024 à 2025, passant de 1 674 t à 1 028 t (figure 7B). La probabilité que la biomasse soit actuellement plus élevée que le PRS et que la population se situe dans la zone saine est de 0,97. La probabilité que la biomasse soit actuellement plus élevée que le PRL est supérieure à 0,99.

- Zone de production de pétoncles 6 – La biomasse commerciale estimée a été variable, mais est supérieure au PRS depuis 2013. La biomasse a diminué de 2024 à 2025, passant de 1 379 t à 769 t (figure 9B). La probabilité que la biomasse soit actuellement plus élevée que le PRS et que la population se situe dans la zone saine est de 0,97. La probabilité que la biomasse soit actuellement plus élevée que le PRL est supérieure à 0,99.

Biomasse des recrues

- Zone de production de pétoncles 1A – La biomasse des recrues est inférieure à la médiane à long terme (1997 à 2024) de 52 t depuis 2016. Elle a légèrement augmenté de 2024 à 2025, passant de 3 t à 4 t, et se situe près de la valeur la plus faible observée dans la série chronologique (figure 1D).
- Zone de production de pétoncles 1B – La biomasse des recrues a fluctué, atteignant des valeurs supérieures et inférieures à la médiane à long terme (1997 à 2024) de 149 t tout au long de la série chronologique. Elle a diminué de 2024 à 2025, passant de 45 t à 37 t, et correspond à la valeur la plus faible observée dans la série chronologique (figure 3D).
- Zone de production de pétoncles 3 – La biomasse des recrues est inférieure ou égale à la médiane à long terme (1996 à 2024) de 51 t depuis 2016. Elle a légèrement augmenté de 2024 à 2025, mais est restée très semblable, passant de 10 t à 11 t, et se situe près de la valeur la plus faible observée dans la série chronologique (figure 5D).
- Zone de production de pétoncles 4/5 – La biomasse des recrues est inférieure à la médiane à long terme (1983 à 2024) de 26 t depuis 2016. Elle a légèrement augmenté de 2024 à 2025, passant de 1 t à 3 t, et se situe près de la valeur la plus faible observée dans la série chronologique (figure 7D).
- Zone de production de pétoncles 6 – La biomasse des recrues est inférieure à la médiane à long terme (2006 à 2024) de 35 t depuis 2017. La biomasse des recrues est restée stable à 2 t de 2024 à 2025, et se situe près de la valeur la plus faible observée dans la série chronologique (figure 9D).

Mortalité naturelle

- Zone de production de pétoncles 1A – Le taux de mortalité naturelle proportionnel a fluctué entre 0,04 et 0,28 tout au long de la série chronologique et affiche une tendance à la hausse depuis 2018 (figure 2). De 2024 à 2025, la mortalité naturelle a augmenté, passant de 0,18 à 0,22.
- Zone de production de pétoncles 1B – Le taux de mortalité naturelle proportionnel a fluctué entre 0,03 et 0,29 tout au long de la série chronologique et affiche une tendance à la hausse depuis 2018 (figure 4). La mortalité naturelle a augmenté de 2024 à 2025, passant de 0,17 à 0,29, ce qui correspond à la valeur la plus élevée observée dans la série chronologique.
- Zone de production de pétoncles 3 – Le taux de mortalité naturelle proportionnel a fluctué entre 0,03 et 0,29 tout au long de la série chronologique et affiche une tendance à la hausse depuis 2018 (figure 6). La mortalité naturelle a augmenté de 2024 à 2025, passant de 0,24 à 0,29, ce qui correspond à la valeur la plus élevée observée dans la série chronologique.
- Zone de production de pétoncles 4/5 – Le taux de mortalité naturelle proportionnel fluctue entre 0,03 et 0,21 depuis 1993 et augmente depuis 2019 (figure 8). De 2024 à 2025, la mortalité naturelle a augmenté, passant de 0,18 à 0,21.

- Zone de production de pétoncles 6 – Le taux de mortalité naturelle proportionnel a fluctué entre 0,06 et 0,20 tout au long de la série chronologique et correspond à la médiane à long terme (2006 à 2024) de 0,11 depuis 2022 (figure 10).

Mortalité par pêche

- Zone de production de pétoncles 1A – Au cours de la dernière décennie (2015 à 2025), les taux d'exploitation ont fluctué entre 0,07 et 0,16, et ont atteint des valeurs supérieures et inférieures au TER de 0,15 (figure 1C). Entre 2024 et 2025, le taux d'exploitation proportionnel réalisé était de 0,13.
- Zone de production de pétoncles 1B – Au cours de la dernière décennie (2015 à 2025), les taux d'exploitation ont fluctué entre 0,09 et 0,18, et ont atteint des valeurs supérieures et inférieures au TER de 0,15 (figure 3C). Entre 2024 et 2025, le taux d'exploitation proportionnel réalisé était de 0,13.
- Zone de production de pétoncles 3 – Au cours de la dernière décennie (2015 à 2025), les taux d'exploitation ont fluctué entre 0,03 et 0,13, ce qui est inférieur au TER de 0,15 (figure 5C). Entre 2024 et 2025, le taux d'exploitation proportionnel réalisé était de 0,11.
- Zone de production de pétoncles 4/5 – Au cours de la dernière décennie (2015 à 2025), les taux d'exploitation ont fluctué entre 0,06 et 0,14, ce qui est inférieur au TER de 0,15 (figure 7C). Entre 2024 et 2025, le taux d'exploitation proportionnel réalisé était de 0,13.
- Zone de production de pétoncles 6 – Au cours de la dernière décennie (2015 à 2025), les taux d'exploitation ont fluctué entre 0,07 et 0,20, et ont atteint des valeurs supérieures et inférieures au TER de 0,18 (figure 9C). Entre 2024 et 2025, le taux d'exploitation proportionnel réalisé était de 0,19.

Conditions et structure selon la taille

La proportion de la population de pétoncles dont la hauteur de coquille était supérieure ou égale à 80 millimètres (mm) en 2025 variait entre 0,90 et 0,99, ce qui indique que la population est largement représentée par des pétoncles assez âgés et de grande taille (c.-à-d. recrutement faible ou inexistant et faible potentiel de croissance). Ces proportions élevées indiquent que l'ensemble de la population de pétoncles dans la Baie de Fundy et ses approches est presque équivalente à la population totale disponible et vulnérable à la pêche. En effet, les prises ne proviennent pas seulement d'une fraction de la population, mais bien de l'ensemble de la population. Cette distribution selon la taille limitée des individus âgés indique que la population pourrait avoir une résilience limitée aux perturbations.

De 2024 à 2025, l'état du pétoncle (poids de la chair par rapport à la hauteur de la coquille), mesuré dans le cadre du relevé côtier ciblant le pétoncle dans la Baie de Fundy, a diminué dans toutes les ZPP, de 4 % (ZPP 3) à 30 % (ZPP 6). Les valeurs correspondant à l'état du pétoncle en 2025 pour l'ensemble des ZPP étaient inférieures à leur médiane à long terme respective, et étaient de 10,3 grammes (g), 10,0 g, 10,0 g, 10,3 g et 8,9 g pour les ZPP 1A, 1B, 3, 4/5 et 6, respectivement.

État actuel

- Zone de production de pétoncles 1A – L'estimation médiane de la biomasse commerciale de 2025, soit 2 099 t, est supérieure au PRS, et la probabilité que la population se situe dans la zone saine est supérieure à 0,99.

- Zone de production de pétoncles 1B – L'estimation médiane de la biomasse commerciale de 2025, soit 2 595 t, est supérieure au PRS, et la probabilité que la population se situe dans la zone saine est de 0,94.
- Zone de production de pétoncles 3 – L'estimation médiane de la biomasse commerciale de 2025, soit 1 110 t, est supérieure au PRS, et la probabilité que la population se situe dans la zone saine est de 0,66.
- Zone de production de pétoncles 4/5 – L'estimation médiane de la biomasse commerciale de 2025, soit 1 028 t, est supérieure au PRS, et la probabilité que la population se situe dans la zone saine est de 0,97.
- Zone de production de pétoncles 6 – L'estimation médiane de la biomasse commerciale de 2025, soit 769 t, est supérieure au PRS, et la probabilité que la population se situe dans la zone saine est de 0,97.

Historique de gestion, débarquements et TAC

La pêche du pétoncle géant dans la Baie de Fundy et ses approches comprend la pêche commerciale (y compris la pêche commerciale communautaire) et la pêche à des fins ASR. Il y a trois flottes de pêche commerciale (totalité de la baie, milieu de la baie et partie supérieure de la baie) pour la pêche côtière du pétoncle dans la Baie de Fundy. Les titulaires de permis pour la totalité de la baie peuvent pêcher partout dans la Baie de Fundy. Les titulaires de permis pour le milieu de la baie ont accès à toutes les zones qui se trouvent au nord de la ligne de démarcation du milieu de la baie. Enfin, les titulaires de permis pour la partie supérieure de la baie n'ont accès qu'aux tronçons supérieurs de la baie (figure A1). La pêche est gérée au moyen de diverses mesures, comme la limitation de l'accès, les limites relatives à la taille des dragues, les fermetures saisonnières, la hauteur de coquille minimale et les restrictions relatives au nombre de chairs. La largeur des dragues ne doit pas dépasser 5,5 m et le diamètre intérieur des anneaux doit mesurer au moins 82 mm. Les pêcheurs de la flotte de la totalité de la baie pêchent selon un régime de quotas individuels transférables (QIT), tandis que ceux des flottes du milieu et de la partie supérieure de la baie ont des quotas concurrentiels. Les totaux autorisés des captures (TAC) et les débarquements sont déclarés en poids de chair (muscles adducteurs) (tableau 2). Les débarquements provenant de la pêche à des fins ASR ne sont pas pris en compte dans le TAC, et les valeurs du TAC précèdent la conciliation des quotas.

Tableau 2. Total autorisé des captures (TAC), débarquements de la pêche commerciale du pétoncle et débarquements de la pêche communautaire à des fins alimentaires, sociales et rituelles (ASR) des Premières Nations (tonnes [t] de chair) pour des zones de production de pétoncles (ZPP) de la Baie de Fundy entre les saisons de pêche 2022 à 2023 et 2024 à 2025. Les débarquements provenant de la pêche à des fins ASR ne sont pas pris en compte dans le TAC, et les valeurs du TAC précèdent la conciliation des quotas. Les valeurs des débarquements de la saison de pêche 2025 à 2026 sont préliminaires (en date du 15 octobre 2025). Un tiret (—) indique qu'aucune prise n'a été effectuée. Un astérisque () indique que les données sont préliminaires.*

Saison	ZPP	TAC (t)	Débarquements (t)	Pêche ASR (t)	Total des débarquements (t)
2022 à 2023	1A	375	390,9	—	390,9
	1B	550	545,8	—	545,8
	3	135	144,5	—	144,5
	4/5	190	195,4	—	195,4
	6	330	333,6	12,2	345,8
2023 à 2024	1A	500	505,7	—	505,7

Saison	ZPP	TAC (t)	Débarquements (t)	Pêche ASR (t)	Total des débarquements (t)
2024 à 2025*	1B	700	735,7	3,4	739,0
	3	200	151,8	—	151,8
	4/5	275	271,0	—	271,0
	6	525	523,3	9,1	532,5
	1A	315	315,8	—	315,8
	1B	425	376,5	4,7	381,2
	3	130	134,0	—	134,0
	4/5	160	150,7	—	150,7
	6	355	305,8	8,6	314,4

Projections

Les scénarios de prises pour la saison de pêche 2025 à 2026 sont présentés dans les tableaux 3 à 7. Les projections de la biomasse ont été calculées à partir des estimations de la croissance pour l'année en cours (2025) et une mortalité naturelle correspondant à la moyenne des cinq dernières années (2021 à 2025) pour chaque ZPP.

Zone de production de pétoncles 1A

Voici comment interpréter le tableau 3 : des prises de 25 t correspondent à un taux d'exploitation de 0,01, ce qui entraîne une diminution prévue de 13 % de la biomasse commerciale. Ainsi, la probabilité que la biomasse commerciale augmente est de 30 %, la probabilité que des prises de 25 t fassent en sorte que la biomasse demeure au-dessus du PRL est supérieure à 99 %, et la probabilité que la biomasse demeure au-dessus du PRS est de 96 %. Pour l'année de pêche suivante (2026 à 2027), la probabilité que des prises de 175 t entraînent un dépassement du TER de 0,15 serait de 10 %.

Tableau 3. Tableau des scénarios de prises pour la zone de production de pétoncles 1A visant à évaluer l'effet de différents niveaux de prises (tonnes [t]) pour 2025 à 2026 sur le taux d'exploitation qui en découle (e), le changement prévu de la biomasse commerciale (%), la probabilité (Pr) d'augmentation de la biomasse commerciale, et les probabilités qu'une fois les prises effectuées, la biomasse soit supérieure au point de référence limite (PRL; 480 t) et supérieure au point de référence supérieur (PRS; 1 000 t). Les niveaux de prises possibles (t) pour 2026 à 2027 sont évalués par rapport à la probabilité a posteriori de dépassement d'un taux d'exploitation de référence de 0,15. Le symbole > signifie « plus grand que ».

Saison de pêche 2025 à 2026						Saison de pêche 2026 à 2027					
Prises (t)	e	Change-ment (%)	Pr d'augmen-tation	Pr > PRL	Pr > PRS	Probabilité d'un taux d'exploitation > 0,15					
						Prises possibles (t)					
						0,1	0,2	0,3	0,4	0,5	0,6
0	0,00	-12	0,32	> 0,99	0,96	178	209	233	256	279	306
25	0,01	-13	0,30	> 0,99	0,96	175	205	230	253	276	302
50	0,03	-14	0,29	> 0,99	0,95	172	203	228	250	273	298
75	0,04	-15	0,27	> 0,99	0,95	171	200	224	247	270	295
100	0,05	-17	0,26	> 0,99	0,94	168	197	220	243	266	291
125	0,07	-18	0,24	> 0,99	0,94	166	195	218	240	263	288
150	0,08	-18	0,23	> 0,99	0,93	163	192	215	238	260	285
175	0,09	-19	0,21	> 0,99	0,93	161	189	212	234	256	281
200	0,11	-21	0,20	> 0,99	0,92	158	186	209	230	252	276
225	0,12	-22	0,19	> 0,99	0,92	156	184	206	227	249	273
250	0,13	-23	0,17	> 0,99	0,91	153	181	204	225	246	269
275	0,15	-24	0,16	> 0,99	0,90	150	178	200	221	243	267

Zone de production de pétoncles 1B

Voir la section sur les projections pour la zone de production de pétoncles 1A du présent document où un exemple est présenté pour expliquer comment interpréter le tableau 4 ci-dessous.

Tableau 4. Tableau des scénarios de prises pour la zone de production de pétoncles 1B visant à évaluer l'effet de différents niveaux de prises (tonnes [t]) pour 2025 à 2026 sur le taux d'exploitation qui en découle (e), le changement prévu de la biomasse commerciale (%), la probabilité (Pr) d'augmentation de la biomasse commerciale, et les probabilités qu'une fois les prises effectuées, la biomasse soit supérieure au point de référence limite (PRL; 880 t) et supérieure au point de référence supérieur (PRS; 1 800 t). Les niveaux de prises possibles (t) pour 2026 à 2027 sont évalués par rapport à la probabilité a posteriori de dépassement d'un taux d'exploitation de référence de 0,15. Le symbole > signifie « plus grand que ».

Saison de pêche 2025 à 2026						Saison de pêche 2026 à 2027					
Prises (t)	e	Change- ment (%)	Pr d'augmen- -tation	Pr > PRL	Pr > PRS	Probabilité d'un taux d'exploitation > 0,15 Prises possibles (t)					
						0,1	0,2	0,3	0,4	0,5	0,6
0	0,00	-10	0,32	> 0,99	0,79	230	267	297	325	353	384
25	0,01	-11	0,30	> 0,99	0,78	228	264	293	321	349	381
50	0,02	-11	0,29	> 0,99	0,77	225	262	291	319	346	376
75	0,03	-12	0,27	> 0,99	0,76	221	258	287	315	343	374
100	0,04	-13	0,25	> 0,99	0,75	220	255	284	311	339	370
125	0,05	-14	0,24	> 0,99	0,74	217	253	282	309	336	366
150	0,06	-15	0,23	> 0,99	0,73	214	250	278	305	332	363
175	0,07	-16	0,21	0,99	0,72	211	246	275	302	329	359
200	0,08	-16	0,20	0,99	0,71	208	243	272	299	326	357
225	0,10	-18	0,19	0,99	0,69	205	240	268	295	322	353
250	0,11	-18	0,17	0,99	0,68	203	238	266	292	320	349
275	0,12	-19	0,16	0,99	0,67	201	235	262	289	316	346
300	0,13	-20	0,15	0,99	0,66	197	231	259	285	313	342
325	0,14	-21	0,14	0,99	0,65	194	228	256	282	309	338
350	0,15	-22	0,13	0,99	0,63	191	225	253	279	306	335

Zone de production de pétoncles 3

Voir la section sur les projections pour la zone de production de pétoncles 1A du présent document où un exemple est présenté pour expliquer comment interpréter le tableau 5 ci-dessous.

Tableau 5. Tableau des scénarios de prises pour la zone de production de pétoncles 3 visant à évaluer l'effet de différents niveaux de prises (tonnes [t]) pour 2025 à 2026 sur le taux d'exploitation qui en découle (*e*), le changement prévu de la biomasse commerciale (%), la probabilité (*Pr*) d'augmentation de la biomasse commerciale, et les probabilités qu'une fois les prises effectuées, la biomasse soit supérieure au point de référence limite (*PRL*; 600 t) et supérieure au point de référence supérieur (*PRS*; 1 000 t). Les niveaux de prises possibles (t) pour 2026 à 2027 sont évalués par rapport à la probabilité a posteriori de dépassement d'un taux d'exploitation de référence de 0,15. Le symbole > signifie « plus grand que ».

Saison de pêche 2025 à 2026						Saison de pêche 2026 à 2027					
Prises (t)	<i>e</i>	Change-ment (%)	Pr d'augmen-tation	Pr > PRL	Pr > PRS	Probabilité d'un taux d'exploitation > 0,15					
						Prises possibles (t)					
						0,1	0,2	0,3	0,4	0,5	0,6
0	0,00	-17	0,25	0,88	0,43	86	102	115	127	140	154
10	0,01	-18	0,24	0,87	0,42	85	100	114	126	139	153
20	0,02	-19	0,23	0,87	0,41	84	100	113	125	138	152
30	0,03	-19	0,22	0,86	0,40	83	98	111	124	136	150
40	0,04	-20	0,21	0,85	0,40	82	98	111	123	135	149
50	0,05	-21	0,20	0,85	0,39	81	96	109	121	134	148
60	0,06	-22	0,19	0,84	0,37	80	95	108	120	132	146
70	0,07	-22	0,19	0,83	0,37	79	95	107	119	131	145
80	0,08	-23	0,17	0,82	0,36	78	93	106	118	130	144
90	0,10	-24	0,16	0,82	0,35	77	92	105	117	129	142
100	0,11	-24	0,16	0,81	0,34	76	91	104	115	128	141
110	0,12	-25	0,15	0,80	0,33	76	90	102	114	126	139
120	0,13	-26	0,14	0,79	0,32	74	89	101	113	125	138
130	0,14	-27	0,13	0,79	0,31	73	88	100	112	124	137
140	0,15	-27	0,12	0,78	0,31	73	87	99	110	122	135

Zone de production de pétoncles 4/5

Voir la section sur les projections pour la zone de production de pétoncles 1A du présent document où un exemple est présenté pour expliquer comment interpréter le tableau 6 ci-dessous.

Tableau 6. Tableau des scénarios de prises pour la zone de production de pétoncles 4/5 visant à évaluer l'effet de différents niveaux de prises (tonnes [t]) pour 2025 à 2026 sur le taux d'exploitation qui en découle (*e*), le changement prévu de la biomasse commerciale (%), la probabilité (*Pr*) d'augmentation de la biomasse commerciale, et les probabilités qu'une fois les prises effectuées, la biomasse soit supérieure au point de référence limite (*PRL*; 530 t) et supérieure au point de référence supérieur (*PRS*; 750 t). Les niveaux de prises possibles (t) pour 2026 à 2027 sont évalués par rapport à la probabilité a posteriori de dépassement d'un taux d'exploitation de référence de 0,15. Le symbole > signifie « plus grand que ».

Saison de pêche 2025 à 2026						Saison de pêche 2026 à 2027					
Prises (t)	<i>e</i>	Change-ment (%)	Pr d'augmen-tation	Pr > PRL	Pr > PRS	Probabilité d'un taux d'exploitation > 0,15					
						Prises possibles (t)					
						0,1	0,2	0,3	0,4	0,5	0,6
0	0,00	-10	0,38	0,93	0,72	86	102	115	128	141	155
10	0,01	-10	0,37	0,93	0,72	86	102	115	127	140	154
20	0,02	-11	0,36	0,93	0,71	85	101	114	126	139	153
30	0,03	-12	0,35	0,92	0,70	83	99	112	125	137	151
40	0,04	-13	0,34	0,92	0,69	82	98	111	123	135	150
50	0,05	-14	0,32	0,91	0,68	82	97	110	122	135	148
60	0,06	-15	0,31	0,91	0,67	81	96	109	121	133	147

Saison de pêche 2025 à 2026						Saison de pêche 2026 à 2027					
Prises (t)	e	Change-ment (%)	Pr d'augmen-tation	Pr > PRL	Pr > PRS	Probabilité d'un taux d'exploitation > 0,15					
						Prises possibles (t)					
						0,1	0,2	0,3	0,4	0,5	0,6
70	0,07	-16	0,30	0,90	0,66	80	95	107	119	132	145
80	0,08	-16	0,29	0,90	0,65	79	94	106	118	130	144
90	0,10	-17	0,28	0,89	0,64	78	93	105	116	129	143
100	0,11	-18	0,27	0,89	0,63	77	92	104	115	127	140
110	0,12	-19	0,26	0,88	0,62	76	90	103	114	126	139
120	0,13	-20	0,25	0,87	0,60	75	89	101	113	124	137
130	0,14	-21	0,24	0,87	0,59	74	88	100	111	123	136
140	0,15	-22	0,23	0,86	0,58	74	88	99	110	122	135

Zone de production de pétoncles 6

Il n'y a pas de TAC provisoire pour la ZPP 6; les projections de la biomasse ont été calculées en supposant que la proportion de prises dans la zone modélisée était la même que celle de l'année en cours. Le tableau 7 présente les scénarios de prises pour 2025 à 2026. Voici comment interpréter le tableau 7 : des prises de 9 t dans la zone modélisée de la ZPP 6 correspondent à un taux d'exploitation de 0,01 et devraient se traduire par une diminution de 5 % de la biomasse commerciale dans la zone modélisée; la probabilité d'augmentation de la biomasse commerciale dans la zone modélisée est de 43 %. La probabilité que des prises de 9 t permettent à la population de demeurer supérieure au PRL est de 99 %, et la probabilité que la population demeure supérieure au PRS est de 86 %. Si la proportion de prises issues de la zone modélisée demeure la même en 2026 qu'en 2025 (55 %), des prises de 9 t dans la zone modélisée correspondraient à des prises totales de 16 t dans la ZPP 6.

Tableau 7. Tableau des scénarios de prises pour la zone modélisée de la zone de production de pétoncles 6 visant à évaluer l'effet de différents niveaux de prises (tonnes [t]) pour 2025 à 2026 sur le taux d'exploitation qui en découle (e), le changement prévu de la biomasse commerciale (%), la probabilité (Pr) d'augmentation de la biomasse commerciale, et les probabilités qu'une fois les prises effectuées, la biomasse soit supérieure au point de référence limite (PRL; 236 t) et supérieure au point de référence supérieur (PRS; 471 t). Les niveaux de prises correspondant pour l'ensemble de la ZPP 6 sont conditionnels à ce que la proportion de prises de la zone modélisée demeure la même en 2026 qu'en 2025 (55 %). Le symbole > signifie « plus grand que ».

Saison de pêche 2025 à 2026						Ensemble de la zone
Zone modélisée						
Prises (t)	<i>e</i>	Changement (%)	Pr d'augmentation	Pr > PRL	Pr > PRS	Prises (t)
0	0,00	-4	0,45	> 0,99	0,87	0
9	0,01	-5	0,43	0,99	0,86	16
18	0,02	-6	0,41	0,99	0,86	33
27	0,04	-7	0,40	0,99	0,84	49
36	0,05	-9	0,38	0,99	0,84	65
45	0,06	-10	0,36	0,99	0,83	82
54	0,07	-11	0,35	0,99	0,82	98
63	0,08	-12	0,33	0,99	0,81	115
72	0,10	-13	0,32	0,99	0,80	131
81	0,11	-14	0,30	0,99	0,79	147
90	0,12	-16	0,28	0,99	0,78	164
99	0,13	-17	0,27	0,99	0,77	180

Saison de pêche 2025 à 2026						
Zone modélisée						Ensemble de la zone
Prises (t)	<i>e</i>	Changement (%)	Pr d'augmentation	Pr > PRL	Pr > PRS	Prises (t)
108	0,14	-18	0,26	0,98	0,76	196
117	0,16	-19	0,24	0,98	0,75	213
126	0,17	-20	0,23	0,98	0,74	229
135	0,18	-21	0,21	0,98	0,72	245

Considérations liées à l'écosystème et aux changements climatiques

À l'heure actuelle, la présence d'observateurs en mer pour la pêche du pétoncle dans les ZPP 1 à 6 n'est pas prescrite par le MPO. Il faut donc consulter Sameoto et Glass (2012) pour voir les analyses antérieures des rejets associés à la pêche côtière du pétoncle.

Les pétoncles géants sont des mollusques principalement sédentaires et sont sensibles aux facteurs de stress découlant des changements climatiques, comme la hausse des températures du fond et l'acidification des océans, qui ont une incidence sur leur physiologie et leur croissance (Rheuban *et al.* 2018). Les taux de croissance annuels sont calculés à partir d'une combinaison de l'état du pétoncle et de la croissance de la coquille prévue (Nasmith *et al.* 2016). Il a été démontré que d'importants changements interannuels de l'état des pétoncles entraînaient une importante variation des estimations de la biomasse sans changement correspondant de l'abondance (MPO 2024; Hebert *et al.* 2025). Les observations d'importants changements interannuels de l'état des pétoncles découlent probablement de la variabilité des conditions environnementales (Laing 2000, Liu *et al.* 2021).

SOURCES D'INCERTITUDE

Les projections de la biomasse sont calculées à partir des estimations de la croissance pour l'année en cours, tandis que la mortalité naturelle correspond à la moyenne des cinq dernières années. Les taux de croissance annuels sont calculés à partir d'une combinaison de l'état du pétoncle et de la croissance de la coquille prévue. Il a été démontré que d'importants changements interannuels de l'état des pétoncles entraînaient une importante variation des estimations de la biomasse sans changement correspondant de l'abondance (MPO 2024; Hebert *et al.* 2025). Une variation de l'état ou de la croissance des pétoncles en 2026 se répercuterait sur les projections de la biomasse (et les probabilités présentées dans le tableau de décision qui en résultent).

Les prises de pétoncles comprennent les débarquements des pêches commerciales (y compris des pêches commerciales communautaires) et les prises des pêches à des fins ASR effectuées au moyen de dragues à pétoncles dans chaque ZPP de la Baie de Fundy et de ses approches. Les prises débarquées lors des pêches récréatives et à des fins ASR effectuées à l'aide d'épuisettes ou de pinces, en plongée, ou à la main ne sont pas disponibles et n'ont donc pas été prises en compte dans l'évaluation. Pour des renseignements sur les prises récréatives, voir Sameoto *et al.* (2022).

LISTE DES PARTICIPANTS À LA RÉUNION

Nom	Organisme d'appartenance
Jessica Sameoto (coresponsable)	Sciences du MPO, région des Maritimes
Brittany Wilson (coresponsable)	Sciences du MPO, région des Maritimes
Jamie Raper	Sciences du MPO, région des Maritimes
Greg English	Sciences du MPO, région des Maritimes
David Keith	Sciences du MPO, région des Maritimes
Leslie Nasmith	Sciences du MPO, région des Maritimes
Liza Tsitrin	Sciences du MPO, région des Maritimes
Manon Cassista-Da Ros	Sciences du MPO, région des Maritimes
Corinne Pomerleau	Sciences du MPO, région des Maritimes
Alan Reeves	Gestion des ressources du MPO, région des Maritimes
Chris Connell	Gestion des ressources du MPO, région des Maritimes
Muhammad (Yamin) Janjua	Sciences du MPO, région de la capitale nationale
Kristian Curran	Sciences du MPO, région de la capitale nationale
Shannan Murphy	Sciences du MPO, région de la capitale nationale

SOURCES DE RENSEIGNEMENTS

- Hebert, N.E., Sameoto, J.A., Keith, D.M., Murphy, O.A., Brown, C.J., Mills Flemming, J. 2025. [Interannual variability in the length–weight relationship can disrupt the abundance–biomass correlation of sea scallop \(*Placopecten magellanicus*\)](#). ICES J. Mar. Sci. 82(10).
- Laing, I. 2000. [Effect of temperature and ration on growth and condition of king scallop \(*Pecten maximus*\) spat](#). Aquaculture. 183(3): 325–334.
- Liu, X., Devred, E., Johnson, C.L., Keith, D., and Sameoto, J.A. 2021. [Using satellite remote sensing to improve the prediction of scallop condition in their natural environment: Case study for Georges Bank, Canada](#). Remote Sensing Environment. 254: 112251.
- MPO. 2007. Évaluation des stocks de pétoncles (*Placopecten magellanicus*) des zones de production de pétoncles 1 à 6 dans la baie de Fundy. Secr. can. de consult. sci. du MPO, Avis sci. 2007/013.
- MPO. 2016. [Évaluation des stocks de pétoncles \(*Placopecten magellanicus*\) des zones de production de pétoncles 1 à 6 de la baie de Fundy](#). Secr. can. de consult. sci. du MPO, Avis sci. 2016/004.
- MPO. 2024. [Mise à jour de l'état du stock de pétoncles \(*Placopecten magellanicus*\) des zones de production de pétoncles 1 à 6 de la baie de Fundy](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Rép. des Sci. 2024/005.
- MPO. 2025. [Mise à jour de l'état du stock de pétoncles \(*Placopecten magellanicus*\) des zones de production de pétoncles 1 à 6 de la baie de Fundy](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Rép. des Sci. 2025/006.

- Nasmith, L., Hubley, B., Smith, S.J., and Glass, A. 2014. [Scallop Production Areas in the Bay of Fundy: Stock Status for 2013 and Forecast for 2014](#). DFO Can. Sci. Advis. Sec. Res. Doc. 2014/016: vii + 139 p.
- Nasmith, L., Sameoto, J.A., and Glass, A. 2016. [Scallop Production Areas in the Bay of Fundy: Stock Status for 2015 and Forecast for 2016](#). DFO Can. Sci. Advis. Sec. Res. Doc. 2016/021. vi + 140 p.
- Rheuban, J.E., Doney, S.C., Cooley, S.R., and Hart, D.R. 2018. [Projected impacts of future climate change, ocean acidification, and management on the US Atlantic sea scallop \(*Placopecten magellanicus*\) fishery](#). PLoS ONE. 13(9): e0203536.
- Sameoto, J.A., and Glass, A. 2012. An overview of discards from the Canadian Inshore Scallop Fishery in SFA 28 and SFA 29 West for 2002 to 2009. Can. Tech. Rep. Fish. Aquat. Sci. 2979. vi + 39 p.
- Sameoto, J.A., Pearo Drew, T.K., Raper, J., and Reeves, A. 2022. A summary of recreational scallop fishing in the Maritimes Region: 1998 to 2015. Can. Tech. Rep. Fish. Aquat. Sci. 3451: v + 29 p.
- Smith, S.J., and Hubley, B. 2014. [Impact of survey design changes on stock assessment advice: Sea scallops](#). ICES J. Mar. Sci. 71(2): 320–327.
- Smith, S.J., Hubley, B., Nasmith, L., Sameoto, J., Bourdages, H., and Glass, A. 2012. [Scallop Production Areas in the Bay of Fundy: Stock status for 2011 and forecast for 2012](#). DFO Can. Sci. Advis. Sec. Res. Doc. 2012/009: vii +123 p.

ANNEXE

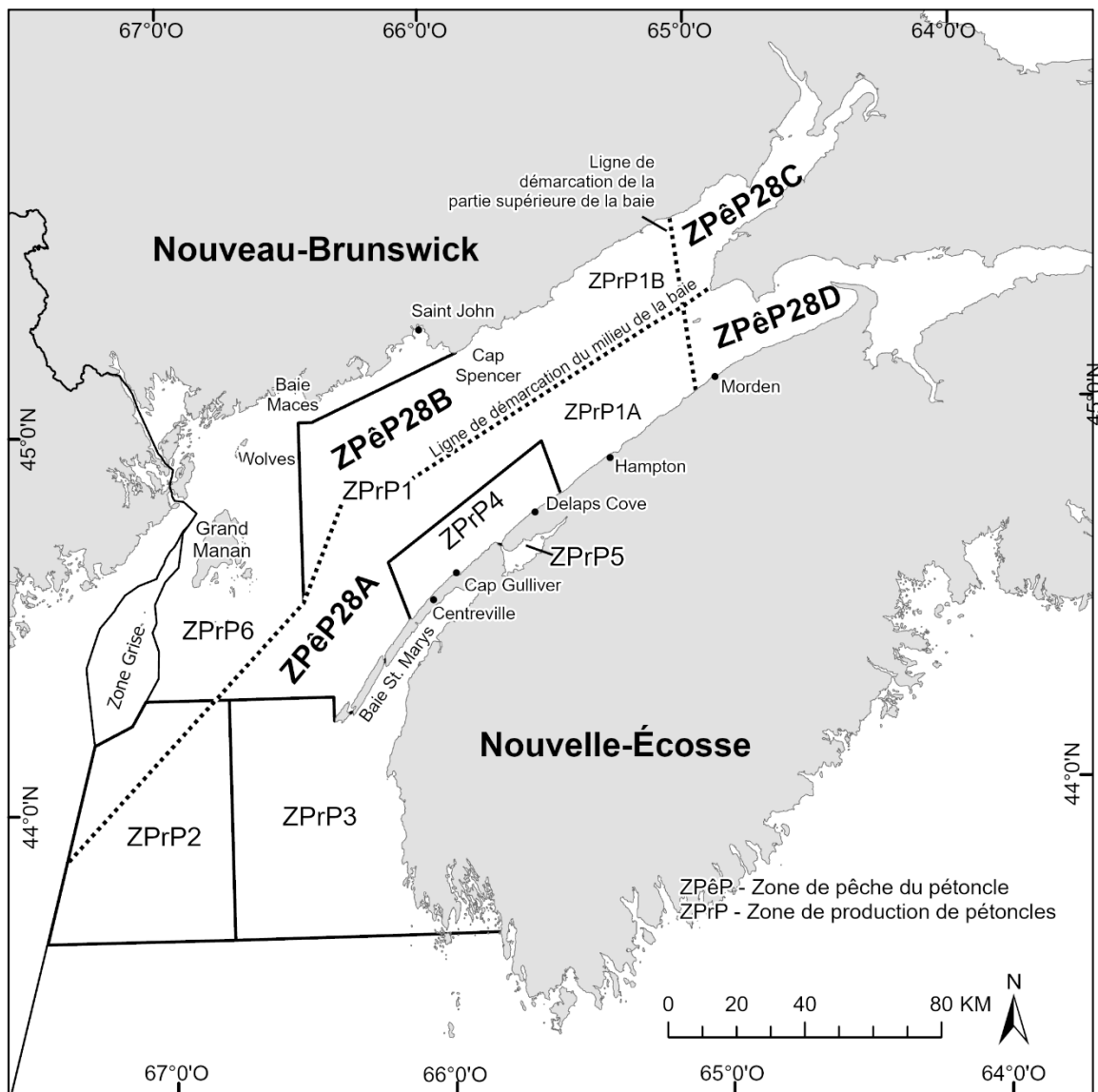


Figure A1. Carte des zones de production de pétoncles (ZPrP) et des zones de pêche du pétoncle (ZPêP) 28 A à D dans la Baie de Fundy et ses approches. Il y a trois flottes de pêche commerciale (totalité de la baie, milieu de la baie et partie supérieure de la baie) pour la pêche côtière du pétoncle dans la Baie de Fundy. Les titulaires de permis pour la totalité de la baie peuvent pêcher partout dans la Baie de Fundy. Les titulaires de permis pour le milieu de la baie ont accès à toutes les zones qui se trouvent au nord de la ligne de démarcation du milieu de la baie. Les titulaires de permis pour la partie supérieure de la baie n'ont accès qu'aux tronçons supérieurs de la baie.

CE RAPPORT EST DISPONIBLE AUPRÈS DU :

Centre des avis scientifiques (CAS)
Région des Maritimes
Pêches et Océans Canada
1, promenade Challenger, C.P. 1006
Dartmouth (Nouvelle-Écosse) B2Y 4A2

Courriel : MaritimesRAP.XMAR@dfo-mpo.gc.ca
Adresse Internet : <http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/>

ISSN 1919-3815

ISBN 978-0-660-98095-9 N° cat. Fs70-7/2026-004F-PDF

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre du
ministère des Pêches et des Océans, 2026

Ce rapport est publié sous la [Licence du gouvernement ouvert – Canada](#)



La présente publication doit être citée comme suit :

MPO. 2026. Mise à jour de l'état du stock de pétoncles (*Placopecten magellanicus*) des zones de production de pétoncles 1 à 6 de la baie de Fundy. Secr. can. des avis sci. du MPO. Rép. des Sci. 2026/004.

Also available in English:

DFO. 2026. *Stock Status Update of Scallop* (*Placopecten magellanicus*) *in Scallop Production Areas 1 to 6 in the Bay of Fundy*. DFO Can. Sci. Advis. Sec. Sci. Resp. 2026/004.